
TERMES DE REFERENCE (TDR)

POUR LA

**RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DIAGNOSTIC RELATIVE AU
POTENTIEL DE CROISSANCE DE LA FILIÈRE « BANANE
PLANTAIN » AU TOGO**



LOMÉ, JUILLET 2015

Préambule

Les présents termes de référence (TdR) précisent les modalités pour le recrutement d'un-e consultant-e en vue de l'élaboration d'une étude diagnostic dans le cadre de la promotion de la filière « banane plantain ».

La prestation devrait non seulement décrire le potentiel de croissance de la filière au Togo, mais aussi apprécier la compétitivité de la banane plantain togolaise vis-à-vis des autres grands pays producteurs de la sous-région et décrire les marchés potentiels rémunérateurs dans les pays voisins (Ghana, Burkina Faso et Bénin).

1. Contexte et justification

Lors d'une réunion qui s'est tenue fin février 2015 à Berne (Suisse) entre l'association internationale **Secaar** (Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale) et l'ONG suisse **Brücke · Le pont**, les interlocuteurs ont entre autres abordé le thème du potentiel de croissance de la filière « banane plantain » au Togo. Les deux organisations appuient des projets de développement rural en Afrique depuis de nombreuses années, dont une grande partie d'entre eux est orientée vers la promotion des filières agro-alimentaires.

Sur la base de cet entretien, Secaar, Brücke · Le pont et l'ONG togolaise **CRISTO** (Centre de Recherche et d'Ingénierie Sociale du Togo) ont décidé lors d'une réunion à Lomé en Mai 2015 de faire commander une étude diagnostic relatif au potentiel de croissance de la filière banane plantain au Togo.

Les résultats de cette étude devraient permettre de développer (éventuellement) un projet de promotion de l'emploi et des revenus sur la base d'une appréciation réaliste de la situation actuelle.

Pour les mandataires de cette étude, il sera important de trouver des réponses adéquates notamment aux questions suivantes :

- Quant à la promotion des revenus : est-ce que cette filière pourrait générer des revenus solides à moyen et long terme pouvant permettre d'améliorer les conditions de vie d'un grand nombre d'acteurs intervenants ?
- Quant à la l'augmentation de la production : est-ce que une « production élargie » pourrait s'établir durablement au Togo et une plus grande quantité de bananes plantain et ses dérivés (produits transformés) pourrait-elle trouver un solide écoulement sur les marchés nationaux ?

- Quant aux mesures d'interventions : quelles pourraient être les interventions qui sont pérennes et durables dans le cadre de la promotion de cette filière ?
- Quant à la situation concurrentielle : comment est-ce que les importations des bananes plantains par des pays voisins pourraient influencer le succès d'une action de développement dans le cadre de la promotion de cette filière au Togo ?
- Quant aux possibilités d'exportation : est-ce qu'il existe un « potentiel de pénétration » des bananes plantain togolaises sur les marchés des pays voisins (Ghana, Bénin et Burkina Faso par exemple) ?
- Quant au cadre administratif et politique : Quel rôle pourrait jouer l'Etat togolais par rapport à la promotion de cette filière ?

Ces considérations agiront également de façon complémentaire aux objectifs du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui vise à mettre en œuvre des actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle en faveur des populations locales.

En outre, une promotion de la filière « banane plantain » voudrait correspondre aussi aux ambitions du programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest « WAAPP » (*West Africa Agricultural Productivity Program Project*) qui a enregistré déjà d'importants résultats au niveau de producteurs et productrices ivoiriens des nouvelles variétés de banane plantain « Pita 3 ». Les planteurs bénéficiaires de ce programme qui vise la croissance d'une productivité agricole durable dans la région de la CEDEAO témoignent de l'impact et des bienfaits des technologies générées sur leurs rendements et leurs revenus.

2. Présentation des mandataires de cette étude

2.1 Secaar

Le Secaar représente un réseau de 18 Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe. Engagé dans des actions de développement, il assure la conception, l'élaboration, la gestion, le suivi et l'évaluation de projets de développement. C'est en 1988, au Bénin, que la décision a été prise de créer un réseau entre différentes Églises et Organisations qui travaillent ensemble, alors dans le cadre de l'animation rurale. Officiellement constitué en 1994 à Yaoundé au Cameroun, le Secaar prend la forme d'une association internationale. En 1996, un bureau de coordination des activités est ouvert à Abidjan. Aujourd'hui, son siège est à Lausanne en Suisse et son secrétariat exécutif à Lomé au Togo. La mise en place de cette coordination

permet au Secaar de mieux valoriser les ressources locales et d'en assurer un meilleur échange/partage de savoirs sud-sud et aussi sud-nord.

2.2 Brücke · Le pont

Le Programme « Travail en dignité » de l'ONG suisse Brücke · Le pont, fondée en 1956 par le « mouvement des travailleurs et des travailleuses catholiques de Suisse » (KAB) et par l'organisation faïtière « Travail.Suisse », soutient des personnes défavorisées en Afrique et en Amérique latine. Ce Programme qui comprend actuellement plus de trente projets est axé sur la promotion des revenus, la formation professionnelle, et les droits du travail.

Son objectif principal est de permettre aux bénéficiaires de développer leurs capacités et d'acquérir des compétences professionnelles afin de pouvoir devenir autonomes.

Dans les deux pays d'intervention en Afrique de l'Ouest, Brücke · Le pont collabore actuellement avec 12 structures partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets (3 au Bénin/ 9 au Togo). La stratégie consiste à promouvoir des filières agro-alimentaires avec un fort potentiel de croissance qui génèrent durablement des revenus et des emplois. Une dizaine de filières sont aujourd'hui concernées, telles que le riz, l'huile de palme rouge, la viande de poulet ou le gari/tapioca.

3.3 CRISTO

CRISTO est une organisation non-gouvernementale spécialisée en développement institutionnel et renforcement organisationnel. De son siège à Lomé, une équipe pluridisciplinaire exécute des mandats surtout dans les domaines de « gestion des projets et de renforcement des capacités ».

Depuis 2002, CRISTO est en partenariat avec l'ONG Suisse Brücke · Le pont. A ce titre, sur la base d'un accord d'objectifs et d'un cahier de charges, CRISTO coordonne les activités d'une douzaine d'organisations partenaires de Brücke · Le pont au Togo et au Bénin.

3. Importance de la banane plantain pour la sous-région

En Afrique de l'Ouest, le bananier plantain est l'une des cultures les plus importantes de par son rôle essentiel dans l'alimentation quotidienne, son po-



tentiel nutritionnel, son rôle économique auprès des petits producteurs et sa place dans l'échelle des féculents. Au Cameroun par exemple, la production a été estimée en 2008 à 2.500.639 tonnes au total.

Dans la plupart des cas, ce sont les hommes qui cultivent et les femmes qui commercialisent. S'agissant du potentiel nutritionnel, la banane représente plus du quart de la ration calorique journalière dans certains pays de l'Afrique de l'ouest. Elle est consommée sous une forme malaxée (foufou) ou en tranches frites (le célèbre "aloco" de Côte d'Ivoire) ou également fermentée et cuite à la vapeur dans des feuilles de bananier. En général, la banane plantain est une plante particulièrement nourrissante, avec une valeur de 120 calories par 100 gramme. Elle est particulièrement riche en minéraux, oligo-éléments et vitamines et ne contient pas de cholestérol. Comme d'autres végétaux, elle est utilisée depuis longtemps comme plante médicinale pour soigner diverses affections. En application directe, ses feuilles arrêtent les saignements et favorisent la cicatrisation.

4. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. Objectif général

Analyser le potentiel de croissances de la filière « banane plantain » au niveau de tous les maillons (production, transformation, commercialisation et consommation) au Togo.

2.2. Objectifs spécifiques

L'étude a pour objectif spécifique de :

- ✓ identifier les zones de production de la banane plantain au Togo, particulièrement dans la région des plateaux et dans la région maritime ;
- ✓ apprécier le « potentiel de pénétration » des bananes plantain togolaises sur les marchés régionaux vis-à-vis des efforts des autres grands pays producteurs de la sous-région ;
- ✓ identifier et apprécier les marchés potentiels rémunérateurs dans les pays voisins, notamment le Ghana, le Burkina Faso et le Bénin ;
- ✓ identifier et apprécier les projets/partenaires qui interviennent déjà au Togo dans le cadre de la filière « banane plantain » ;
- ✓ montrer la part de la production actuelle de la banane plantain dans les spéculations agricoles au Togo ;
- ✓ identifier les atouts/problèmes actuels liés à la production, à la transformation et à la commercialisation de la banane plantain au Togo et décrire les perspectives d'avenir de cette filière;
- ✓ proposer des pistes qui garantissent la réussite de la filière « banane plantain » au Togo (de la production à la commercialisation).

- ✓ proposer au moins 2 scénarios de rentabilité pour un acteur/un groupe d'acteurs agissant au niveau de la production.

5. Résultats attendus de l'étude

Au terme de cette mission, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Les zones de production de la banane plantain au Togo, particulièrement dans la région des plateaux et dans la région maritime sont identifiées (les zones sont à marquer sur une carte topographique) ;
- ✓ Le « potentiel de pénétration » des bananes plantain togolaises sur les marchés régionaux vis-à-vis des efforts des autres grands pays producteurs de la sous-région est apprécié ;
- ✓ Les marchés potentiels rémunérateurs dans les pays voisins, notamment le Ghana, le Burkina Faso et le Bénin sont appréciés ;
- ✓ Les projets/partenaires qui interviennent déjà au Togo dans le cadre de la promotion de la filière banane plantain sont identifiés et appréciés ;
- ✓ La part de la production actuelle de la banane plantain dans les spéculations agricoles au Togo est illustrée;
- ✓ Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures de la filière sont identifiés;
- ✓ Des pistes garantissant la croissance de la filière de la banane plantain au Togo (de la production à la commercialisation) sont proposées.
- ✓ 2 scénarios réalistes de rentabilité pour un acteur/un groupe d'acteurs agissant au niveau de la production sont proposés.

6. Principales tâches et durée indicative de la mission

| Principales tâches | Durée prévue |
|--|--------------|
| Atelier de cadrage après la signature du contrat avec l'équipe de CRISTO et de Secaar et entretien « Skype » avec le responsable du programme Togo/Bénin de Brücke · Le pont | 1 |
| Revue documentaire et élaboration des outils | 3 |
| Deuxième réunion de cadrage pour s'accorder sur les outils et la technique de collecte des données et peaufiner l'échantillonnage | 1 |
| Recrutement et formation des agents de collecte | 3 |
| Collecte de données sur le terrain | 10 |
| Saisie et traitement des données | 2 |
| Rédaction du rapport provisoire | 7 |
| Atelier de restitution organisé par CRISTO et Secaar | 1 |

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Finalisation et dépôt du rapport | 2 |
| Total « durée du mandat » | 30 |

Note importante : le ou la consultant-e est aussi obligé de participer à un débriefing des résultats provisoires de l'étude.

7. Approche et méthodologie

Le ou la consultant-e doit proposer une démarche qui inclut l'approche (quantitative et/ou qualitative) la plus appropriée dans le cadre de cette étude. Il démontrera la valeur ajoutée spécifique qu'il ou elle projette d'apporter.

Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments suivants :

- Une revue documentaire;
- Une ébauche de l'élaboration d'outils de collecte d'informations ;
- Un échantillon représentatif de chaque catégorie d'acteurs pour l'analyse des données ;
- Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données primaires auprès des cibles);
- Les outils pour le traitement et l'analyse des données.

8. Profil du consultant-e (qualifications requises)

Le ou la consultant-e doit avoir un niveau universitaire de bac + 5 en économie du développement et en agroéconomie et justifier d'au moins 8 à 10 ans d'expérience en matière de recherche et d'un « background » en analyse des filières agro-alimentaire, appuyée d'attestations de bonne fin de mission.

Il peut se faire assister d'une équipe qui doit disposer d'une expérience prouvée dans les domaines suivants :

- Réalisation d'études de faisabilité, notamment celles qui sont relatives au démarrage et à la réhabilitation de plantations agricoles ;
- Sécurité alimentaire ;
- Promotion des filières agro-alimentaires;
- Analyse des filières de transformation agricole ;
- Transformation et valorisation des produits agro-alimentaires ;

- Analyse économique et financière des politiques et programmes de développement.

9. Critères de sélection

Les critères d'évaluation selon le barème suivant seront utilisés pour le choix du consultant-e.

| Critères | Echelle de notation |
|--|---------------------|
| Référence du consultant-e | |
| Connaissance et expérience en matière d'analyse des filières agro-alimentaires | 10 |
| Expérience dans le domaine de la réalisation d'une étude de faisabilité | 10 |
| Sous total 1 | 20 |
| Compréhension des TdR | |
| Degré de compréhension de la prestation demandée | 10 |
| Degré d'analyse critique de la prestation demandée | 10 |
| Sous total 2 | 20 |
| Méthodologie proposée | |
| Pertinence de la méthodologie proposée | 25 |
| Sous total 3 | 25 |
| Qualifications, expériences et cohérence de l'équipe proposée | |
| Compétences de l'équipe en matière d'élaboration d'une étude de faisabilité | 10 |
| Compétences de l'équipe dans le domaine des filières agro-alimentaires | 10 |
| Connaissances du contexte local | 5 |
| Efficacité et cohérence de l'organisation proposée (programme de travail) | 10 |
| Sous total 4 | 35 |

| | |
|--------------|------------|
| Total | 100 |
|--------------|------------|

NB : La note technique minimum T(s) requise pour être admis est : 75 Points

Pour ce qui est de la proposition financière, les éléments mentionnés dans la matrice ci-après seront pris en compte.

| Note financière | Barème |
|---|---------------|
| Ventilation des coûts par activités (cf annexe 1) | 30 |
| Ventilation des rémunérations | 30 |
| Etat récapitulatif des coûts et cohérence avec la proposition technique | 40 |
| Total | 100 |

La sélection sera basée sur la qualité technique, c'est-à-dire sur l'expérience du consultant-e (ou du groupe de consultant-e-s), la qualification des autres experts, la méthodologie de travail proposée et le montant de la proposition.

10. Période, lieu, durée, calendrier et chronogramme des activités

La période envisagée pour la réalisation de l'étude est **Février-Mars 2016**.

Le ou la consultant-e devra proposer un calendrier et un chronogramme des activités couvrant 30 jours prestés contenus dans cette limite de temps. La collecte de données sur le terrain devra durer 10 jours.

La mission devra être effectuée dans la région des plateaux, spécifiquement dans les préfectures de l'Ogou, de l'Est-Mono, de WAWA, d'Amou, de Dayni et une partie de la région maritime (préfecture de l'Avé et du Zio).

11. Livrables

A la fin de sa mission, le ou la consultant-e est obligé-e de soumettre le rapport de l'étude en trois exemplaires dont un original en version papier, en plus d'une copie électronique (CD ou clé USB). Le rapport de l'étude contient tous les éléments indiqués dans les présents TdR.

12. Composition des dossiers d'offres

Les dossiers d'offres doivent être composés d'une offre technique et financière bien détaillées.

L'offre technique présentera :

- la compréhension des termes de référence selon le ou la consultant-e ;

- la méthodologie proposée pour la mission ;
- le programme prévisionnel des activités ;
- la brève présentation de l'équipe des consultant-e-s avec leurs expériences professionnelles (les CV de chaque membre de l'équipe sont annexés).

L'offre financière présentera :

- les détails des coûts des honoraires du consultant-e par rapport aux différentes phases de la mission;
- le détail des coûts des Per Diem du ou des consultant-e-s
- les coûts de déplacement;
- les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication ;
- le coût de restitution ;
- la proposition des modalités de paiement.
- La proposition d'offre financière doit se situer dans une enveloppe de 10 000 CHF (francs suisse) au maximum.

Les offres seront transmises, en version électronique au plus tard le 30 janvier 2016 simultanément aux adresses suivantes:

agbavon@secaar.orget

cristo_ccs@yahoo.fr

a.brodkorb@bruecke-lepont.ch

zurcher@dmr.ch

Elles peuvent être déposées en version physique au bureau de l'ONG CRISTO sis à Totsi-Gblinkomé, non loin des Témoins de Jéhovah, 02 BP 20750 Lomé 2, Tél : 22 51 27 28 ou au bureau de l'association Secaar ; 149, rue de l'Ogou-Kodjoviakope, derrière d'Ambassade d'Allemagne, Lomé, Tél : 22 20 28 20.